



# La traduction des textes spécialisés : le cas des sciences du langage

Salah Mejri

► **To cite this version:**

Salah Mejri. La traduction des textes spécialisés : le cas des sciences du langage. Colloque du 50e anniversaire de l'ISTI, Oct 2008, Belgique. Editions du Hazard, pp.117-144, 2008. <halshs-00617448>

**HAL Id: halshs-00617448**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00617448>**

Submitted on 23 Nov 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La traduction des textes spécialisés : le cas des sciences du langage

### Introduction

Parmi les questions posées en rapport avec la traduction des textes spécialisés, on peut retenir celle qui concerne le traducteur : doit-il être nécessairement le spécialiste du domaine ? Notre objectif ici n'est pas d'y apporter une réponse tranchée, mais de partir de notre expérience de traducteur pour évoquer un certain nombre de problématiques posées lors de la traduction de textes en sciences du langage dont n'importe quel traducteur doit tenir compte.

Nous privilégions dans notre exposé trois aspects :

- les deux premiers sont constitutifs de tout discours spécialisé : la terminologie et le contenu conceptuel. Toute traduction repose sur la manière dont on négocie les appareils terminologiques dans les langues concernées et leurs contreparties conceptuelles ;
- le dernier est spécifique aux sciences du langage : l'exemple. Tout texte linguistique répond à un schéma logico-sémantique binaire de base : un support et des commentaires, le support étant l'exemple et les commentaires le discours métalinguistique qui s'y rapporte.

Nous partons d'un ensemble de traductions d'ouvrages effectuées dans le cadre de nos deux unités de recherche<sup>1</sup> et du laboratoire international associé entre les deux équipes (*Langues, Traduction, Apprentissage*) dont nous retenons :

- R. Martin, *Pour une logique du sens*, PUF, 2<sup>ème</sup> édition, 1992 ;
- R. Martin, *Comprendre la linguistique*, PUF, 1<sup>ère</sup> édition, 2004 ;
- G. Gross, *Les expressions figées*, Ophrys, 1996 ;
- G. Gross et M. Prandi, *La finalité*, Duculot, 2004 ;
- F. Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, 2004.

### 1. L'enjeu terminologique

Epistémologiquement, une science ou une discipline se définit par au moins deux exigences : la délimitation d'un objet d'étude spécifique et la construction méthodologique. Dans le cas des sciences du langage, c'est avec Saussure que l'objet a été explicitement délimité : la

---

<sup>1</sup> *Traitement informatique du lexique* [00/UR/0201], Université de la Manouba, Tunisie, et le laboratoire *Lexiques, Dictionnaires, Informatique* [CNRS-UMR 7187], Université Paris 13 et Cergy-Pontoise, France.

langue, même si sa description doit passer inéluctablement par la parole. Quant aux concepts méthodologiques, ils sont relativement stabilisés, même si une bonne partie continue à connaître des fluctuations comme en témoignent les dictionnaires des sciences du langage les plus récents. Tout discours relevant d'une discipline quelconque présuppose l'usage adéquat des termes consacrés par les spécialistes à travers la production scientifique dans le domaine et par les ouvrages à fort coefficient de normalisation comme les manuels et les dictionnaires. La traduction de tels discours répond au même présupposé. Or, comme la traduction n'est ni opération fortuite ni même acte inutile, mais plutôt une nécessité répondant à des besoins précis, on traduit les textes spécialisés parce que cela répond souvent à un déficit dans le domaine en  $L_2$ , ce qui justifie le transfert des connaissances encyclopédiques disponibles en  $L_1$  vers  $L_2$ . Cette dissymétrie de départ engendre un grand enchevêtrement dans les problématiques posées par la dimension terminologique que nous essayerons de délimiter dans ce qui suit.

Trois volets sont à distinguer : les stocks terminologiques disponibles en  $L_1$  et  $L_2$ , la stabilité terminologique dans les deux langues concernées et les sources d'ambiguïté.

### *1.1. Les stocks terminologiques*

Indépendamment de la dissymétrie mentionnée entre les deux langues, il est rare de disposer des mêmes stocks terminologiques des deux côtés, et ce pour des raisons multiples : l'écart dans le développement de la recherche dans les langues respectives, la différence dans les catégorisations menées dans chaque langue, l'équilibre structurel des terminologies, etc.

S'agissant du premier aspect, il faut rappeler que la dynamique terminologique est l'aboutissement logique de la dynamique de la recherche : plus les travaux menés dans un domaine sont importants, plus l'espace terminologique est grand. Comme la recherche linguistique est tributaire des langues décrites, le stock terminologique en dépend nécessairement, même si on sait par ailleurs que les langues ne sont pas forcément décrites avec leurs propres métalangues. Schématiquement, on peut distinguer trois strates dans le stock terminologique : celui qui relève du niveau basique sans lequel on ne peut pas parler de discours spécialisé et qui comporte une partie de linguistique générale et une autre spécifique ; celui qui couvre les principales théories linguistiques et tous les champs de la discipline, surtout les plus récents ; celui qui représente l'espace terminologique où se concentrent les concepts mis en débat soit pour le caractère controversé de leurs dénominations, soit pour un aspect quelconque concernant leur statut non encore bien établi dans la métalangue.

Le premier noyau pose relativement peu de problèmes du point de vue de la disponibilité terminologique. Comme il renferme les éléments basiques de la métalangue naturelle, celle dont toute langue dispose pour assurer l'une des fonctions essentielles, la fonction métalinguistique, on y trouve la partie léguée par la tradition grammaticale et la partie stabilisée et bien partagée de la terminologie générale et spécifique :

- La dénomination des champs disciplinaires :

syntaxe, sémantique, lexicologie, phonologie, etc.      التركيبيّة، الدلاليّة، المعجميّة، الصوتيّة، الخ.

- La dénomination des parties du discours :

nom, adjectif, verbe, pronom, etc.      اسم، صفة، فعل، ضمير، الخ.

- La dénomination des fonctions syntaxiques :

sujet, complément, épithète, etc.      فاعل؟، مفعول به، نعت، الخ.

- La dénomination des unités d'analyse linguistique :

phonème, syllabe, morphème, syntagme, phrase, etc.      صوتم، مقطع، صيغم، مركب، جملة، الخ.

La deuxième zone témoigne de la présence des différentes théories linguistiques et montre si tous les champs sont couverts par la production scientifique. Au niveau terminologique, deux indices servent à les identifier facilement : les terminologies clairement marquées, même si elles sont par ailleurs bien adoptées et les paradigmes terminologiques propres à certaines approches. La grammaire générative et la psychosystématique du langage en fournissent une bonne illustration :

- la grammaire générative :

structure profonde, structure de surface, locuteur auditeur idéal, etc.      بنية سطحيّة، بنية تحتيّة، متكلّم مستمع مثالي، الخ.

- la psycho-systématique :

idée regardante, cinétisme, chronogénèse, etc.      فكرة ناظرة، حركيّة، توليد زمني، الخ.

La grammaire générative représenterait le genre de théorie internationalement reconnue mais dont certains paradigmes demeurent malgré tout bien marqués comme appartenant à cette théorie ; la psycho-systématique offre l'exemple de théorie reconnue principalement dans l'espace francophone. La terminologie demeure fondamentalement empreinte de présupposés théoriques spécifiques au guillaumisme.

La troisième partie est la moins stable parce qu'elle fait l'objet d'analyses contradictoires et n'a pas encore bénéficié de l'assise nécessaire à l'intégration totale. Il s'agit soit d'innovations d'auteurs qui n'ont jamais été reprises par les autres spécialistes, soit de termes périphériques. Dans le cas des innovations, la terminologie proposée colle au texte dans lequel elle a pris naissance. Quant aux termes périphériques, ils sont soit partagés avec d'autres disciplines sans avoir un rattachement précis aux sciences du langage, soit employés dans le discours non accompagnés d'éléments définitoires suffisamment consistants pour qu'on leur attribue une quelconque fixité.

Le traducteur devrait traiter le stock terminologique, par définition hétérogène, d'une manière nuancée en opérant dans L<sub>1</sub> et L<sub>2</sub> les distinctions selon les trois espaces terminologiques mentionnés, même si on sait par ailleurs qu'il n'y a pas de correspondances systématiques. Cette méthode présente l'avantage de donner à la traduction proposée la plus grande souplesse possible et d'obtenir en L<sub>2</sub> des textes beaucoup plus adéquats aux normes discursives en usage dans ce domaine.

Pour ce qui est des catégorisations menées dans chaque langue, il faut rappeler que le stock terminologique est la contrepartie des catégorisations construites dans les sciences du langage. Si le décalage est grand entre  $L_1$  et  $L_2$ , on est confronté à la difficulté de l'innovation ou de l'adaptation terminologique selon que le déficit se situe du côté de  $L_2$  ou de  $L_1$ . Dans les traductions que nous avons menées, nous avons eu plutôt affaire à la création terminologique dans certains domaines. Nous en mentionnons deux : l'un est relativement ancien mais connaît actuellement un regain d'intérêt, la sémantique ; l'autre relève des nouvelles disciplines, le traitement automatique des langues.

- La sémantique :

acception, sémantème, sémantisme, sème, sémème, etc. فهمامة، معلم، دلولة، سيم، سيمم، الخ

univers de croyance, univers virtuel, monde des attentes, monde possible, mondes alternatifs, etc. محيط معتقدي، محيط تقديري، عالم المرتقيات، عالم ممكن، عوالم متناوبة، الخ

- Le traitement automatique des langues :

alignement, analyseur, automate, balise, corpus, étiquetage, implémentation, moteur d'inférence, parsing, etc. مضافة، محلل، آلة، معلم، مدونة، وضع أعالي، تنفيذ، محرك استدلال، تحليل تركيبى، الخ

Les exemples ne doivent pas faire croire que les domaines où l'activité de production terminologique est importante sont nécessairement récents. L'analyse de discours est un champ relativement ancien mais qui connaît actuellement, grâce aux multiples approches concurrentes, un grand renouvellement méthodologique. Cela se reflète dans le stock terminologique :

anaphore, cataphore, chaîne référentielle, coréférence, co-signifiante, endophore, etc. ترداد، إعلان، سلسلة، مرجعية، دالية مشتركة، حمل داخلي، الخ

Rappelons que toutes ces innovations reposent sur les procédés bien connus que sont l'emprunt sous toutes ses formes (formel, sémantique, calque), la dérivation (progressive et régressive), la syntagmatique (la polylexicalité) et la spécialisation de mots de la langue générale.

Nous en arrivons à l'équilibre structurel des systèmes terminologiques. Nous entendons par là la formation de paradigmes donnant à la terminologie un caractère économique, transparent et ouvert. L'économie se vérifie entre autres à travers la systématisme des paradigmes, la transparence au moyen de la motivation maximale et l'ouverture par le biais de la souplesse du système qui ne bloque pas l'enrichissement terminologique continu. Les trois caractéristiques sont dépendantes des possibilités qu'offre chaque système linguistique dans lequel est élaboré l'appareil terminologique.

Pour les langues qui nous intéressent ici, le français et l'arabe, les tendances des deux systèmes sont nettement contraires : le français favorise la synthèse lexicale alors que l'arabe privilégie l'analyse. Deux raisons expliquent cette différence :

- l'ancrage du sémantisme dans chaque langue : en français, le sémantisme global est ancré dans les morphèmes en tant qu'unités globales :

*sème, morpho/logie, anté/pénulti/ième ;*

En arabe, le sémantisme trouve son ancrage dans les consonnes qui entrent dans la formation de l'unité lexicale. Dans le paradigme suivant :

[دلالية] (sémantisme) ; [دلولة] (sémantisme) ; [دالية] (sémasiologie) ; [تدال] (polysémie) ; [تدالي] (polysémique) ;

indépendamment de leur actualisation dans les formations lexicales, ce sont les consonnes دل [dl] qui véhiculent la notion de « sens ».

- la dynamique du système affixal : si cette dynamique est importante, même si elle se décline sous différentes formes (préfixation, suffixation, infixation, confixation, etc.), elle renforce la monolexicalité :

*co-énonciateur, co-fréquence, co-hyperonyme, décontextualisation, dégrammaticalisation, métasémie, méta-univers, praxeogénie, etc.*

Si elle atteint ses limites, c'est la polylexicalité qui prend le relais :

*accent circonflexe, attitude propositionnelle, complément d'agent, maximes conversationnelles, verbes symétriques, etc.*

Découlent de ces caractéristiques plusieurs conséquences :

- une structuration de l'appareil terminologique fondée principalement sur la monolexicalité (le cas du français) ; ce qui réduit la masse textuelle dans le discours (cf. la notion de foisonnement textuel dans le domaine de l'édition) et ce qui renforce le potentiel de productivité polylexicale, puisque toute unité monolexicale peut servir de support à une formation syntagmatique :

*pronom libre / lié, conjoint / disjoint, atone / tonique ;*

- une terminologie où la tendance à la polylexicalité est plus importante (le cas de l'arabe) ; ce qui augmente la masse textuelle et ce qui diminue le potentiel polylexical dans ce sens que l'allongement indéfini des formations syntagmatiques alourdit l'appareil terminologique et le rend peu maniable, surtout que l'arabe ne connaît pas la siglaison. Si le français y a recours pour raccourcir les formations syntagmatiques (*TAL, TALN, TEI*), l'arabe n'a aucune autre alternance que la polylexicalité :

(TAL) [المعالجة الآلية للألسن] ; (TALN) [المعالجة الآلية للألسن الطبيعية] ; (TEI) [محاولة تقنين النصوص] ;

- comme la dérivation, affixale ou confixale, fournit des possibilités importantes de formations monolexicales construites à partir de l'équivalent lexical de plusieurs items lexicaux, les correspondants arabes sont nécessairement polylexicaux :

ethno / linguistique

لسانيات / اجناسية

Partant de cet exemple, on peut reconstituer le paradigme terminologique dans chaque langue selon les modes de formation employés :

Français : *ethnolinguistique, sociolinguistique, psycholinguistique, etc.* ;  
Arabe : لسانيات اجناسية، لسانيات اجتماعية، لسانيات نفسية، الخ

Cette systématique n'est malheureusement pas totale. Il arrive que la construction des paradigmes soit troublée par divers mécanismes linguistiques :

- de nature lexicale : la langue peut disposer de deux ou plusieurs morphèmes concurrents pour renvoyer à la même notion, comme c'est le cas en arabe pour l'équivalent de *morph-* : dans un cas, il est rendu grâce à **صيغ** : *morph* (صيغ), *morphématique* (صيغية), *morphème* (صيغم) ; dans d'autres par **شكل** *morphogénèse* (توليد شكلي) ; dans d'autres encore par **صرف** : *morphologique* (صرفي), *morphophonologie* (صرف صوتية), etc.
- de nature syntaxique : *double articulation* (ثنائية التّفصل), *doublement articulé* (متّفصل) (ثنائياً) ;

Ainsi, la structuration de chaque système se trouve conditionnée par les contraintes imposées par le système morpho-syntaxique qui préside à la construction lexicale. En tenir compte lors de la traduction aide énormément à la mise en place d'une cohérence structurelle.

### **1.2. La stabilité terminologique**

Nous avons déjà évoqué rapidement cet aspect. Nous voudrions insister ici sur la notion de stabilité pour en fournir une définition explicite et pour montrer son impact sur la traduction du texte spécialisé. Une terminologie est dite stabilisée si elle est communément partagée dans un cadre normatif le plus souvent consacré par les dictionnaires reconnus. Comme le terme a pour contrepartie le concept, la stabilité terminologique présuppose une stabilité conceptuelle. Tout ce qui relève de cette tranche terminologique ne pose pas de problèmes particuliers lors de la traduction de textes, même si la langue cible ne dispose pas de terminologie appropriée dans le domaine décrit : la stabilité en L<sub>1</sub> offre une garantie qui suffit à assurer celle de L<sub>2</sub>. Les articles du dictionnaire consacrés aux concepts des unités linguistiques de base illustrent bien ce constat : *phonème, morphème, lexème, grammème, syntagme, etc.*

Si la terminologie n'est pas stabilisée, elle est soit marquée soit fluctuante. Quand elle est marquée, c'est le cadre théorique dont elle est tributaire qui offre la garantie de stabilité. Nous avons évoqué plus haut la grammaire générative et la psycho-mécanique, nous pouvons y ajouter le fonctionnalisme de Martinet. A. Martinet a forgé plusieurs termes qui n'ont pas réussi à franchir le cap du discours de cette théorie. Bien qu'encore employés, ces termes portent bien la marque de leur cadre théorique. Ainsi en est-il de *monème* et de *synthème* dont les articles du dictionnaire spécifient explicitement l'appartenance :

« La notion de monème a été utilisée par André Martinet pour désigner les unités significatives minimales, qui constituent la première articulation du langage : [...] », F. Neveu, 2004 : 195

« Le terme de synthème appartient à la terminologie fonctionnaliste d'André Martinet. Il sert à décrire les unités formées par la combinaison de deux monèmes ou plus (unités significatives) : [...] », F. Neveu, 2004 : 283.

Comme on le constate dans ces deux passages, quand la terminologie est marquée, on ne se contente pas seulement d'en indiquer l'origine mais on prend également la précaution d'en rappeler la définition comme c'est le cas de *monème* dans la seconde citation. Ce mode d'insertion dans le discours constitue une garantie de stabilité en L<sub>2</sub>.

Nous en arrivons à la fluctuation terminologique qui n'est que le reflet d'un état de l'évolution d'une discipline. Une bonne partie de ce que nous considérons comme stable a connu auparavant des fluctuations multiples. La traduction des textes linguistiques du début du XX<sup>ème</sup> siècle nous fournit plusieurs exemples des emplois approximatifs de certains termes non encore fixés dans l'usage. Le dictionnaire de F. Neveu, comme il cite souvent les ouvrages de base, offre l'occasion de vérifier cette instabilité qui s'exprime à travers une certaine imprécision notionnelle doublée d'une innovation terminologique. Nous trouvons dans le terme de *paratopie* [مواقعية] un bon exemple. L'article qui lui est consacré comporte les marques d'une hésitation dans l'acte de dénomination, fondateur de tout contact sémiotique : « le phénomène pourrait être appelé *paratopie* » (Rastier, 1995) et dans la dualité conceptuelle qu'il couvre :

- chez Rastier (1995) : « L'actualisation d'un trait favorise aussi la réitération des traits voisins dans la même molécule sémique : c'est pourquoi des lexicalisations partielles d'un même thème sont fréquemment cooccurrentes dans la même période, voire dans le même syntagme. Ce phénomène pourrait être appelé *paratopie* »
- chez Maingueneau (1993) : « [...] une difficile négociation entre le lieu et le non-lieu, une localisation parasitaire qui vit de l'impossibilité même de se stabiliser ».

L'une des conséquences possibles, si on conserve le même type de traitement qu'en L<sub>1</sub>, c'est qu'on transpose la même situation de fait en L<sub>2</sub> sans avoir la garantie que l'évolution ultérieure soit identique dans les deux langues. Dans le cas contraire, on dissocie les emplois en attribuant à chaque contenu un terme propre en L<sub>2</sub> comme nous l'avons fait dans l'article *articulation* où on a opté pour les deux termes [نطق], « articulation phonétique », et [تمفصل], « la double articulation des langues », correspondant aux deux concepts en question.

C'est à partir de là que commencent les problèmes d'ambiguïté.

### **1.3. Les sources d'ambiguïté**

Nous en retenons trois : la prégnance de la terminologie de la tradition grammaticale, l'inadéquation entre les stades de stabilité terminologique en L<sub>1</sub> et L<sub>2</sub> et la dualité terme / mot.

La tradition grammaticale est tellement prégnante que le recours à certains des termes de son stock imposé par la traduction conduit systématiquement à des confusions qui risquent de nuire aux textes en L<sub>2</sub>. Nous fournissons dans ce qui suit deux exemples qui montrent le grand impact que cette situation peut avoir sur la cohérence discursive :



- on oppose normalement *mot simple* à *mot construit*, ce dernier étant formé d'au moins deux morphèmes. Pour rendre compte en arabe de ce couple, on dispose respectivement de [كلمة بسيطة] et [كلمة مبنية] qui sont des traductions littérales. Or, il se fait que [كلمة مبنية] (*mot construit*) fait partie dans la tradition grammaticale d'un autre couple : [كلمة مبنية] (*mot invariable*) [كلمة معربة] (*mot fléchi*). On peut penser à un autre équivalent arabe à *construit* comme [مركب] (*composé*), mais cela nous conduit à l'impasse puisque la terminologie comporte le terme de *mot composé* [كلمة مركبة] ;
- le second exemple relève de la syntaxe et ne pose pas de problème de disponibilité d'unités lexicales. C'est pourquoi on le rencontre souvent dans les textes linguistiques en arabe sans qu'il y ait la moindre mention explicite aux difficultés que cette dénomination pose lors de la traduction. Il s'agit de la *phrase nominale* qui a un correspondant arabe littéral [الجملة الإسمية]. Le problème, c'est dans la notion qui correspond à ce terme en arabe, c'est-à-dire « une phrase qui commence par un nom », qu'elle contienne un verbe ou pas, qui s'oppose à la *phrase verbale* [الجملة الفعلية], « celle qui commence par un verbe ». Le résultat, c'est qu'on dispose d'une opposition « de surface » entre *phrase nominale* [جملة إسمية] et *phrase verbale* [جملة فعلية] mais avec des contenus extrêmement différents. La gestion d'une telle difficulté dépend de celle des contenus, ce qui nécessite beaucoup de précautions si l'on veut éviter toute ambiguïté.

L'inadéquation entre les stades de stabilité terminologique entre  $L_1$  et  $L_2$  peut être illustrée par la situation où on a une stabilité relative en  $L_1$  et une mise en place d'un nouvel appareil terminologique en  $L_2$ . C'est le cas des paradigmes français en rapport avec la formation lexicale (*composition, composé, composant*), la combinatoire syntaxique (*syntagme, syntagmatique, syntaxe, syntaxique*) et l'analyse sémantique (*compositionnalité, compositionnel, componentiel*). Si de tels paradigmes sont clairement dissociés en français, il n'en est pas de même en arabe, où l'on a retenu la matière consonantique RKB [ركب] qui comporte la notion de « montage » et on l'a décliné différemment pour rendre compte des termes des trois champs :

- *composition* [تركيب, تركيب], *composé* (nom et adjectif) [مركب, مركبة], *composant* [مركب] ;
- *syntagme* [مركب], *syntagmatique* (nom et adjectif) [مركبي, مركبية], *syntaxe* [تركيبية], *syntaxique* [تركيبى] ;
- *compositionnalité* [تركيبية], *compositionnel* [تركبي], *componentialité* [مركبية], *componentiel* [مركبي] ;

L'une des conséquences est le recoupement de plusieurs domaines et de plusieurs notions. D'où d'inévitables ambiguïtés dans les textes traduits.

La troisième source d'ambiguïté est partagée par les sciences du langage avec le reste des sciences humaines et sociales, où l'on prend le plus souvent des mots de la langue courante pour leur attribuer un usage terminologique. Les textes spécialisés comportent ainsi des passages, plus ou moins importants, qui se prêtent à une lecture spécialisée ou générale. Les exemples abondent. Nous reprenons un seul qui nous semble représentatif, celui de *mot*. Bien

que sa définition soit problématique, le terme qui lui correspond sert de base à tout un paradigme : *mot simple, mot construit, mot composé, mot dérivé, mot forgé, mot emprunté, mot insolite, mot bizarre, mot inconnu*, etc. Rien qu'à partir de cet exemple, on remarque comment on glisse de termes ayant des contenus précis comme *mot composé* et *mot dérivé* à des assemblages de mots comme *mot (insolite, bizarre, inconnu, etc.)* qui n'ont rien de terminologique. De tels cas sont très fréquents dans tous les champs de la linguistique. Ne pas y prêter attention lors de la traduction, c'est risquer de vider le discours traduit de son contenu notionnel sans qu'on ait la moindre impression évidente d'une telle opération.

## 2. Les enjeux conceptuels

Comme on ne peut pas dissocier la terminologie des contenus notionnels que les termes véhiculent, nous avons évoqué dans ce qui précède un certain nombre de problèmes rattachés aux enjeux terminologiques. Mais comme il s'agit dans la traduction de transferts de contenus indissociables des terminologies disponibles ou potentielles, tout un pan des contenus conceptuels est à négocier par le traducteur au niveau de l'objet décrit, de celui du point de vue adopté et de celui de la cohérence conceptuelle dans les deux textes en L<sub>1</sub> et L<sub>2</sub>.

### 2.1. Contenus rattachés à l'objet décrit

On peut ramener l'objet décrit à deux types de phénomènes, ceux qui relèvent de la linguistique générale et ceux qui s'inscrivent dans l'idiomaticité de chaque langue.

#### 2.1.1. Les phénomènes de linguistique générale

Nous empruntons aux ouvrages traduits trois types d'exemples de contenus généraux ; l'un est emprunté à la sémantique (R. Martin, 1992), l'autre à la lexicologie (G. Gross, 1996) et le dernier aux domaines généraux de la linguistique (F. Neveu, 2004).

En traduisant les textes linguistiques, il est nécessaire de faire le départ entre le général et l'idiomatique ; le premier ne pose pas de problèmes particuliers de traduction. Du moment que les phénomènes décrits sont partagés par les deux langues impliquées dans les traductions, le transfert des contenus conceptuels se fait la plupart de temps aisément.

Quand il s'agit de *mondes possibles*, mécanismes sémantiques universels, on ne rencontre pas de difficultés à opérer le transfert de contenu comme le montre ce passage où R. Martin définit le concept :

Les « mondes possibles » eux-mêmes se prêtent à des conceptions diverses. On peut envisager un « monde possible » comme une totalité inconditionnée de faits non contradictoires, auquel cas le monde effectif apparaît comme un monde possible parmi une infinité d'autres. Ce critère de la non-contradiction confère au possible une extension infinie.

Plus restreinte est la conception où le possible est l'ensemble des mondes alternatifs du monde  $m_0$  de ce qui est, ces mondes ne différant de  $m_0$  que par une proposition ou un ensemble de propositions qui s'y trouvent vérifiées. Une telle vue du possible ne va pas en dehors du temps.

R. Martin, *Pour une logique du sens*, PUF, 1992 (première édition 1983).

إنّ "العوالم الممكنة" ذاتها تخضع لتصورات متتوّعة. فيمكننا أن نتصوّر "عالما ممكنا" ككلّ لا مشروط من أحداث غير متناقضة. و في هذه الحالة يبدو العالم الحقيقيّ كعالم ممكن من بين عدد لا متناه من العوالم. إنّ هذا المعيار، معيار عدم التناقض، يجعل الممكن لانهائي التّمطّط.

و يكون التّصوّر أضيّق إذا كان الممكن فيه هو مجموع العوالم المتناوية مع عالم ع<sup>0</sup> ما هو موجود. و إنّ هذه العوالم لا تختلف عن ع<sup>0</sup> إلا بقول أو مجموعة أقوال لا إثبات لها فيها. و إنّ مثل هذه النّظرة إلى الممكن لا تستقيم خارج الزّمن.

Traduction arabe T. Baccouche & S. Mejri, 2006, AOT, Beyrouth, Liban.

Il en est de même du figement comme l'atteste ce passage sur la *polylexicalité* dans le traitement des séquences figées :

Gaston Gross précise que les mots polylexicaux (ou complexes) correspondent :

[...] à toute unité (ou catégorie grammaticale ou partie de discours) composée de deux ou de plusieurs mots simples ou mots dérivés préexistants [...]. Cette définition s'applique à des termes comme *jardin d'agrément* mais non à des suites du type *le jardin de ton père*, qui est un groupe nominal comprenant un substantif simple et sa détermination. Alors que les mots dérivés sont toujours soudés, les mots polylexicaux (ou complexes) peuvent être soudés (*outrépasser*, et alors, du point de vue informatique, ils peuvent être assimilés à des mots simples), ou comporter un séparateur (blanc, apostrophe, trait d'union, etc.).

G. Gross, *Les Expressions figées en français – Noms composés et autres locutions*, Ophrys, 1996.

« [...] أي وحدة (أو مقولة نحوية أو قسم كلمات) متركيّة من كلمتين بسيطتين أو أكثر أو كلمات مشتقة ما قبلها [...] ينطبق هذا التعريف على ألفاظ مثل *كيش الفداء* و ليس تتابعات مثل *كيش الجار* الذي هو مجموعة اسمية تحتوي على اسم وتحديد. فبينما تكون الكلمات المشتقة دائما ملتحمة، يمكن للكلمات متعدّدة العجمة (أو المعقّدة) أن تكون ملتحمة (ما قبلية، يمكن عندئذ من وجهة النّظر الإعلامية، مماثلتها بالكلمات البسيطة)، أو أن تحتوي على فصل (بياض، فاصلة علوية، جزة وصل، الخ.) »

La situation est comparable dans les textes relatifs aux domaines généraux de la linguistique. La phonétique et la phonologie offrent de précieux exemples où l'articulation des phonèmes partagés par les langues est identique et où les traits pertinents répondent aux mêmes caractéristiques. L'article *voisement* de F. Neveu illustre bien cette situation :

VOISEMENT [phonétique, phonologie]	تجهير [صوتيات صوتية]
<p>Dérivé nominal de <i>voisé</i>, formé à partir de <i>voix</i>. Le <i>voisement</i> est une résonance* produite par les vibrations périodiques des cordes vocales dans l'articulation* de certains phonèmes*. Il détermine un trait distinctif de sonorité qui se surajoute à d'autres traits. Par exemple, les phonèmes /b/, /d/, /g/, /v/, /z/, /ʒ/ sont des phonèmes voisés, correspondant à une partie de la série des consonnes* sonores* du français, par distinction avec les phonèmes /p/, /t/, /k/, /f/, /c/, /ʃ/, correspondant à la série des consonnes sourdes*. L'opposition voisé/non voisé est représentée dans un grand nombre de langues.</p> <p>On appelle <i>dévoisement</i> le passage d'un phonème d'une articulation sonore à une articulation sourde :</p> <p>[...] certaines consonnes voisées perdent leur <i>voisement</i> au contact d'une consonne non voisée. Ce phénomène n'est généralement pas perçu dans le discours. Ainsi peu de gens s'aperçoivent que le <i>d</i> de <i>médecin</i> se prononce <i>dévoisé</i> ou même comme un <i>t</i> dans la prononciation courante.</p> <p>P. R. Léon, <i>Phonétisme et prononciation du français</i>, Nathan, 1992.</p>	<p>الكلمة افرنسيّة مشتقة من الإسمي <i>voisé</i> المشكل أنطلاقا من <i>voix</i>. التجهير هو رنين ناتج عن ذبذبات الأوتار الصوتية التورية عند نطق بعض الصوتيات. يحدّد سمة الجهر التمييزية التي تضاف إلى سمات أخرى. مثال ذلك الصوتيات /b/, /d/, /g/, /v/, /z/, /ʒ/ المجهورة التي تقابل جزءا من سلسلة الحروف المجهورة في الفرنسيّة و ذلك تمييزا مع الصوتيات /p/, /t/, /k/, /f/, /c/, /ʃ/ التي تقابل سلسلة لحروف المهموسة. توجد المقابلة مجهور / غير مجهور في عدد كبير من الألسن.</p>
<p>On appelle <i>dévoisement</i> le passage d'un phonème d'une articulation sonore à une articulation sourde :</p>	<p>يسمى رفع التجهير مرور صوت من النطق المجهور إلى النطق المهموس :</p>
<p>[...] certaines consonnes voisées perdent leur <i>voisement</i> au contact d'une consonne non voisée. Ce phénomène n'est généralement pas perçu dans le discours. Ainsi peu de gens s'aperçoivent que le <i>d</i> de <i>médecin</i> se prononce <i>dévoisé</i> ou même comme un <i>t</i> dans la prononciation courante.</p>	<p>"تفقد بعض الحروف المجهورة تجهيرها عند التصاقها بحرف غير مجهور. لا تلاحظ غالبا هذه الظاهرة في الخطاب. قليلون، هكذا، الذين يلاحظون أنّ "d" في "médecin" تنطق بصفة غير مجهورة أو تنطق حتّى مثل "t" في النطق العادي".</p>
<p>P. R. Léon, <i>Phonétisme et prononciation du français</i>, Nathan, 1992.</p>	<p>ب.ر. ليون، تصوّت الفرنسيّة و نطقها، Nathan، 1992.</p>

### 2.1.2. Les phénomènes idiomatiques

Si la partie générale constitue le fait linguistique partagé par toutes les langues (ou par plusieurs langues), l'idiomaticité, c'est ce qu'il y a de plus spécifique dans les langues (cf. Mejri 2004). Pour le décrire, plusieurs difficultés s'interposent devant le transfert des

contenus, et ce en raison de l'absence des phénomènes décrits dans l'une des deux langues concernées par la traduction. Nous illustrons notre propos par trois exemples empruntés respectivement à la grammaire (système aspectuo-modo-temporel), à la morphologie lexicale (la dérivation) et aux systèmes graphiques (l'orthographe) :

- Lors de la traduction de *Pour une logique du sens*, nous avons été confronté à la problématique des systèmes aspectuo-modo-temporels : comment traduire les passages relatifs aux systèmes français dans une langue qui n'a ni la même configuration ni la même structuration. Si le français dispose d'un système de modes où s'opposent les modes personnels (l'indicatif, le subjonctif et l'impératif) aux modes impersonnels (participe et infinitif), l'arabe ne connaît pas cette catégorie. Si chaque mode sert en français de tiroir dans lequel se rangent les différents temps de la conjugaison qui totalisent une vingtaine, l'arabe n'a qu'une conjugaison modo-aspectuelle (accompli ماضي / inaccompli مضارع) en plus de l'impératif. A une conjugaison modo-temporelle en français s'oppose une conjugaison tempo-aspectuelle. Comment faire pour rendre compte à travers la métalangue de L<sub>2</sub> de notions qui n'y existent pas tout en évitant d'entraîner des confusions d'interprétation entre les deux systèmes ? Même si la description en soi n'est pas problématique puisque les phénomènes concernés disposent de descriptions en L<sub>1</sub>, le traducteur se trouve dans l'obligation de créer une métalangue à la fois non générale et non idiomatique : non générale parce que les phénomènes décrits sont spécifiques à une langue particulière ; non idiomatique parce qu'ils concernent une autre langue. Comment faire pour traduire tout le contenu relatif aux différentes valeurs temporelles combinées à des nuances modales dans une langue qui ignore toutes ces catégories ? Tel est le cas par exemple du couple imparfait / passé simple, des temps composés, etc.
- La situation relative à la dérivation n'est pas moins compliquée. Si les termes de *dérivation* et de اشتقاق renvoient aux procédés linguistiques de création lexicale dans le cadre de la monolexicalité, ils ne recouvrent pas les mêmes réalités : en français, le système est affixal ; en arabe, il se construit sur la base de schèmes. La vraie difficulté, c'est que les termes équivalents ne renvoient pas aux mêmes phénomènes. Juste un exemple pour illustrer le décalage au niveau du contenu, celui de la base lexicale. Si elle est, en français, un segment linguistique continu à partir duquel se construisent les éléments lexicaux d'un paradigme dérivationnel, elle ne renvoie pas au même phénomène en arabe, puisqu'elle concerne de simples éléments consonantiques servant de matériaux à différentes opérations de distribution vocaliques et épenthétiques.
- L'orthographe nous fournit un autre champ où l'écart entre les systèmes est très grand. Pour illustrer cela, on retient l'orthographe des voyelles dans les deux écritures française et arabe. En français, l'orthographe dispose de six lettres (a, o, u, e, i, y) employées seules ou combinées entre elles (au, ai, ou, etc.) ou avec des diacritiques (à, ê, ï, etc.) pour rendre compte des seize voyelles de l'oral. L'arabe,

quant à lui, ne dispose que de trois voyelles brèves (a, u, i, etc.) avec leurs correspondantes longues. Si la marque de la longueur se réalise respectivement à travers les trois lettres suivantes : ا، و، ي، il n'en est pas de même des voyelles brèves qui sont rendues grâce à trois signes diacritiques ( ' , ¯ , - ), les deux premiers suscrits aux consonnes et le dernier souscrit. Comme l'usage orthographique actuel fait l'économie de ces marques diacritiques, l'orthographe arabe bascule du côté de l'encodage idéogrammique (ou logogrammique). Dire que les mots sont orthographiés en arabe sans voyelles peut paraître une absurdité. C'est comme si on notait écrire : crr comme son équivalent arabe كتب sans voyelles. La négociation des contenus conceptuels est dans ce domaine presque systématique.

### 2.1.3. Les points de vue théoriques adoptés

Les enjeux conceptuels peuvent se situer à un niveau méthodologique. Ne pas en tenir compte peut compromettre la qualité de la traduction. Trois exemples de nature différentes illustrent notre propos : le formalisme de R. Martin, la démarche inductive de G. Gross et l'intertextualité pratiquée par F. Neveu.

Il peut paraître inapproprié d'évoquer de tels aspects quand il s'agit d'enjeux conceptuels ; en réalité, il n'en est rien. On oublie souvent que tout discours spécialisé est sous-entendu par des choix méthodologiques qui en conditionnent l'interprétation. Si on n'accorde pas à cette dimension l'importance qui lui revient, une bonne partie du contenu conceptuel risque de subir des modifications qui réorientent le contenu du discours d'arrivée.

Comme on sait que le formalisme n'est pas qu'une simple procédure de notation, - il s'inscrit au contraire dans une démarche qui tente de dégager les descriptions linguistiques des limites imposées par la métalangue naturelle -, y avoir recours, c'est rapprocher les sciences du langage des sciences dites « dures » ; ce qui rend les descriptions formelles universellement transposables. Si, lors de la traduction des textes comportant ces formalismes, on substituait par exemple aux symboles leurs équivalents en termes dans la langue d'arrivée, toute la dimension d'objectivation descriptive serait perdue. Dans une langue comme l'arabe où la tradition ne connaît pas ce mode de description, le risque mentionné plus haut est réel.

Exemple :

On dit qu'une proposition p présuppose q ( $p \rightarrow q$ ) ssi (« si et seulement si »)  $(p \Rightarrow q) \wedge (\sim p \Rightarrow q)$ .  
 نقول إن قولاً ج يفترض مسبقاً ق (ج ← ق) بالشرط التالي و به فحسب (= شش) (ج ← ق)  $\wedge$  ( $\sim$  ج ← ق).

Si le formalisme relève d'un symbolisme qui s'impose de fait au traducteur, il n'en est pas de même de la démarche inductive qui repose sur une orientation qui va de l'étude des faits vers la généralisation. Comme il n'est pas possible de fournir dans le cadre du discours linguistique toutes les données écrites, on est obligé de procéder par échantillons représentatifs des grandes données qui servent de base aux descriptions effectuées. Le risque, c'est de voir dans les échantillons de simples exemples conformes à la tradition. De ce changement de perspective découle le danger de faire figurer par exemple des exemples dans la langue-cible sans qu'il y ait derrière, comme c'est le cas en L1, de données systématiques.

Face à un texte fondé sur des données exhaustives et systématiques, on risque d'avoir un texte qui a toutes les apparences du premier sans en comporter le même contenu. La traduction de l'ouvrage de G. Gross sur le figement pose clairement cette problématique.

L'intertextualité est une approche qui ressemble au point précédent dans ce sens qu'elle relève d'un choix d'écriture qui structure la totalité du discours. Ne pas en tenir compte en  $L_1$  conduit à la construction d'un autre discours en  $L_2$  amputé de cette dimension. Le dictionnaire de F. Neveu a la particularité de mettre au cœur du discours lexicographique le discours des spécialistes. Il en résulte un croisement important entre commentaires du lexicographe et citations des auteurs, entre terminologies adoptées par Neveu et terminologies propres aux spécialistes cités, entre choix méthodologiques du dictionnaire et approches sous-jacentes aux différents segments empruntés aux uns et aux autres. Des difficultés d'adaptation entre le discours cadre (celui du lexicographe) et les discours insérés (ceux des auteurs) se posent au niveau de la négociation des terminologies, des choix théoriques et des exemplifications. Nous développons ces points ailleurs (Mejri à paraître). Retenons seulement les cas où les passages cités ont été déjà traduits en  $L_2$  (ici l'arabe), traductions qui ne sont pas évidemment faites en rapport avec leur insertion dans le discours lexicographique. Après plusieurs tests, nous avons finalement opté pour notre propre traduction des passages cités garantissant ainsi la cohérence recherchée.

### **3. La problématique de l'exemple**

Dans la traduction des textes spécialisés, l'objet décrit ne pose généralement pas de problèmes. Il est le plus souvent universel, tangible et surtout identique pour tout le monde. Ainsi en est-il pour l'exemple de la physique, de la chimie, de l'anatomie, etc. Quand il s'agit des langues, on est confronté à un objet virtuel qui ne peut être décrit qu'à travers des échantillons dont une partie uniquement relève de phénomènes généraux ; le reste demeure fondamentalement spécifique. Ce qui donne aux discours linguistiques une structure particulière.

#### ***3.1. Le rôle de l'exemple dans le discours linguistique***

L'exemple est la raison d'être même du discours linguistique. Sans exemple, ce genre de discours ne peut pas exister, parce que sa structure binaire répond au schéma suivant : exemples + commentaires. Est-ce que cela revient à dire que tous les textes linguistiques ne sont que de simples commentaires d'exemples ? Evidemment non, puisque l'exemple ne figure pas dans ces textes pour lui-même. Il assure, en plus de sa fonction de support aux commentaires métalinguistiques, deux autres fonctions : il représente la langue décrite à travers des réalisations discursives, que le discours soit cité ou forgé, et sert d'échantillon supposé illustrer les phénomènes décrits. En d'autres termes, il constitue un concentré paradoxal de matériaux linguistiques : il représente la langue sans être de nature à s'y substituer ; il existe dans le discours par lui-même tout en étant un substitut d'autres phénomènes qui le dépassent ; il est utilisé pour illustrer les phénomènes décrits, mais il n'est que très rarement exploité dans sa totalité, les commentaires qui s'y rapportent portent le plus

souvent sur un aspect privilégié. Devant la complexité d'un tel objet structurel, les choix du traducteur sont déterminants pour les traductions possibles auxquelles son travail peut aboutir.

### 3.2. Les choix du traducteur

L'alternative devant laquelle se trouve le traducteur est la suivante : soit conserver les exemples de  $L_1$  soit les remplacer par des correspondants en  $L_2$ . Chacun de ces choix conduit à un type particulier de traduction. Dans le premier cas, les exemples et les commentaires ne changent pas. Le rôle du traducteur se limite essentiellement aux commentaires. Tout ce qu'il peut faire pour les exemples, c'est fournir au lecteur en  $L_2$  l'équivalent sémantique et éventuellement l'ajout en notes d'éléments d'informations sur les spécificités linguistiques non conformes au fonctionnement de  $L_2$ . Le texte d'arrivée est censé être un texte de linguistique générale et spécifique dont l'illustration se fait uniquement par le biais de  $L_1$ .

A cette implication minimale correspond une implication maximale : le traducteur fait le choix d'adapter les exemples à  $L_2$ . La problématique de la traduction n'est plus la même. Une part de réécriture du texte impose une implication que seule le spécialiste est capable de faire. Ainsi dans le texte d'arrivée coexisteraient deux textes parallèles, celui qui sert d'illustration aux commentaires de  $L_1$  (traduit tel quel) et celui que le traducteur lui substitue comme correspondant (une production du traducteur-auteur)<sup>2</sup>. La traduction de l'article *abréviation* pose clairement la difficulté de l'exemplification :

Le terme d'*abréviation* est fréquemment employé de manière très générale pour désigner tout type de réduction formelle d'un segment linguistique : réduction graphique d'une unité lexicale (*kilomètre* > *km*, *Monsieur* > *M.*) ; réduction par siglaison\* d'une unité polylexicale (*journal télévisé* > *JT*, *ordre de mission* > *OM*) ; réduction par troncation\* d'un morphème, d'une syllabe\* ou d'un groupe syllabique (*autobus* > *bus*, *imperméable* > *imper*, *instituteur/trice* > *insttit*, *météorologie* > *météo*) ; réduction d'un syntagme par effacement\* ou ellipse\* (*l'Assemblée nationale* > *l'Assemblée*, *les Jeux Olympiques* > *les Jeux*). Les quelques tentatives de distinction terminologique entre *abréviation* et *abrégement* n'ont guère été suivies.

يستعمل في الغالب لفظ اختصار بصفة عامة جدًا لتعيين نمط من الاختزال الشكلي لجزء لساني : اختزال ... ( كيلومتر < كلم، لتر < ل)، اختزال عن طريق الإصدار لوحدة متعددة العجمة ( رئيس مدير عام < ر م ع)، اختزال باقتطاع صيغم أو مقطع أو مجموع مقاطع (صاحبي < صاح\*)، اختزال...بالفسخ أو بالتغيب (الألعاب الأولمبية < الألعاب، قصر القصة < القصة). لم تقع مواصلة بعض المحاولات للتمييز الاصطلاحي بين الاختصار والاختصار (إلا نادرا).  
\* نظرا لخصوصية الكلمة العربية التي تحمل دلالتها في مادة الحروف، من النادر وجود هذا النمط من الاختزال لأنه يمس من ذاتية الكلمة.

Même si le traducteur a trouvé au moins un exemple correspondant aux multiples exemples du français, il a été forcé et contraint d'ajouter en note des commentaires relatifs à la rareté de tels exemples en arabe qui s'explique par la nature de la formation lexicale du mot arabe.

Il arrive que les commentaires ajoutés soient systématiques (voir la traduction en arabe de A. Mehiri de *Comprendre la linguistique* de R. Martin).

Une troisième possibilité consiste à remplacer les exemples français par des exemples arabes et de conserver les mêmes commentaires :

Affixe [morphologie]

<sup>2</sup> Peu important l'endroit et la forme de leur présentation, en notes, en encadrés, etc.

Les affixes dérivationnels, selon la position qu'ils occupent relativement à la base\* avec laquelle ils se combinent, se répartissent en préfixes (à gauche de la base, ex. *il-* dans *illicite*), en infixes\* (à l'intérieur de la base, ex. *-n-* dans le verbe latin *frangere*), et en suffixes (à droite de la base, ex. *-able* dans *jouable*). Ils servent à former des mots nouveaux, mais aussi à structurer le lexique en faisant apparaître les relations formelles et sémantiques entre les différentes unités qui le constituent. Ils contribuent en effet à former des paradigmes\* (ex. *aimable, désirable, faisable, jetable, lavable, etc.* ; *actionnariat, commissariat, interprétariat, partenariat, secrétariat, etc.* ; *déboutonner, défaire, démonter, déplaire, déstructurer, etc.*), et à établir un rapport de dérivation entre la base et le dérivé, lesquels appartiennent tantôt à des catégories grammaticales identiques (ex. *actionnaire/actionnariat, plaie/déplaie, etc.*), tantôt à des catégories grammaticales différentes (ex. *aimer/aimable*).

Les affixes de flexion\*, quant à eux, n'ont pas vocation à fournir de nouvelles unités au lexique d'une langue, ils ne modifient donc pas la catégorie grammaticale de la base sur laquelle ils se greffent. Ils véhiculent un signifié purement grammatical, et ont pour fonction, tout en indiquant certains choix énonciatifs, comme ceux relatifs à la temporalité, de créer des formes différentes d'un même mot, par la constitution de classes paradigmatiques, afin de marquer les rapports syntaxiques de l'unité qu'ils fléchissent avec son environnement linguistique. Par exemple, en français, le morphème de genre et/ou de nombre d'une unité en fonction adjectivale indique avec quel substantif s'établit le rapport morphosyntaxique : dans *Les amies de Caroline, musiciennes, donnent un concert vendredi en son honneur*, le morphème de nombre *-s* signale que *musiciennes* est en rapport morphosyntaxique avec *Les amies* et non pas avec *Caroline*.

زائدة [ صرف ] Affixe

تتقسم الزوائد الاشتقاقية حسب مكانها بالنسبة للأساس الذي تتألف معه إلى سوابق (على يمين الأساس)\*، مثال لا في لإمبالاة) ودواخل (وسط الأساس، مثال ي في قيط) و لواحق ( على شمال الأساس، مثال ي في علمي). يقع استعمالها لتكوين كلمات جديدة لكن كذلك لإبناء المعجم بإبراز العلاقات الشكلية والدلالية بين مختلف الوحدات التي تكونه. وبالفعل فإنها تساهم في تشكيل جريدات مثال : كتيب، كليب، قيط، الخ، كاتب، قارئ، ساكب، الخ) وإقامة علاقة اشتقاقية بين الأساس المشتق الذين ينتميان تارة لأصناف نحوية متماثلة ( مثال : كتابة/كاتب، قتل /قاتل) وتارة أخرى أصناف نحوية مختلفة (شال برق/سارق) أما الزوائد الإعرابية، فهي لا تستعمل لتوفير وحدات جديدة لمعاجم اللسان وهي لا تغير إذن الصنف النحوي أساس الذي تضاف إليه. إنها تنقل مدلولاً نحويًا صرفًا ولها مع الإشارة إلى بعض الاختيارات التلطفية مثل التي تفيد الزمانية وظيفية خلق أشكال مختلفة لنفس الكلمة عن طريق تكوين أصناف جريدية لرسم العلاقات التركيبية لوحدة تعربها مع محيطها اللساني. مثال : يشير صيغ الجنس و/أو العدد لوحدة اسمية الرابط الصرف- تركيبى الذي يربطها بالاسم الذي تعود إليه : يشير صيغهم ات في عازفات في الجملة التالية : صديقات كارولين، العازفات، تنظمن حفلا يوم الجمعة احتفاء بها، إلى الرابط الصرف- تركيبى مع صديقات لا مع كارولين.

### 3.3. Les limites imposées par le texte aux choix du traducteur

Deux cas de figure se présentent : l'absence du phénomène en L<sub>2</sub> et l'inexistence du concept.

Nous avons déjà évoqué les catégories temporelles. Le fait par exemple que le passé simple et l'imparfait n'existent pas en arabe ne laisse aucune liberté au traducteur : les exemples restent les mêmes et les commentaires également, même si le choix du traducteur s'inscrit dans une implication maximale. Il arrive que le concept même, tel qu'il est construit en L<sub>1</sub>, n'ait aucune existence. Dans ce cas, il faut traduire la description du concept auquel il faut trouver un terme équivalent. Si dans le cas de l'absence du phénomène, on peut conserver les exemples tels quels, dans ce dernier cas de figure, il faut chercher dans L<sub>2</sub> les exemples qui illustrent le concept forgé. Sinon, on conserve les exemples d'origine. Nous renvoyons pour cela à l'écrasante majorité des nouveaux concepts théoriques introduites pas les nouvelles théories.

### Conclusion

Nous avons là une simple ébauche des problématiques posées par la traduction des textes spécialisés, notamment ceux des sciences du langage. Cette question mérite un débat de fond qui permettrait de trancher certaines questions du genre :

- Qu'est-ce qui fait qu'un texte spécialisé le soit formellement ?
- Où se situe la frontière entre le discours spécialisé et le discours général ?



L'une des pistes de recherche qui tente de faire sortir le débat de la stricte vision terminologique se trouve dans la théorie des classes d'objets, notamment dans les notions d'emploi et dans le statut que cette approche accorde à la phraséologie (séquences figées et collocations). Nous avons essayé de présenter les éléments de cette réflexion (Europhras, Helsinki 2008). Maintenant, il s'agit de la développer.

## Bibliographie

- BALLIU Christian (dir.), 2005, *Meta*, vol. 50, n° 1, *L'enseignement de la traduction dans le monde*, Les presses de l'université de Montréal.
- LADMIRAL Jean René, « Epistémologie de la traduction », *Traduire la langue, traduire la culture*, 4<sup>ème</sup> volume des Actes du colloque *Traduction humaine, traduction automatique, interprétation*, p. 147-168 Maisonneuve et Larose, Paris.
- NEVEU Franck & MEJRI Salah (dirs.), 2007, numéro de *Langages* n° 167, numéro spécial sur *La tradition Grammaticale*.
- MEJRI Salah, 2004 : « L'idiomaticité : problématique théorique », *L'espace euroméditerranéen : une idiomaticité partagée*, Tome 2, p. 231-243, CERES, Tunis.
- MEJRI Salah, 2005 : « Traduire, c'est gérer un déficit ». *Meta* 50 (1), p. 120-128, Les presses de l'université de Montréal..
- MEJRI Salah, (à paraître), « Les dénominations syntagmatiques dans les SHS : collocations ou séquences figées ? », *Les collocations dans les discours spécialisés*, L. Gautier et S. Mejri (dirs.), Europhras, Helsinki.
- MEJRI Salah, (à paraître), « La traduction des jeux de mots et la triple articulation de la langue », *Equivalence* n°35, 2008, Les éditions du Hazard, Belgique.
- MEJRI Salah (dir.), (2008), *Meta, La traduction des séquences figées*, Les presses de l'Université de Montréal, Vol. 53, n°2, juin 2008.
- MEJRI Salah, Taieb Baccouche, André Clas et Gaston Gross (dirs.), 2000<sup>a</sup>, *La traduction: théories et pratiques*, 1<sup>er</sup> volume des Actes du colloque *Traduction humaine, traduction automatique, interprétation*, Publication de l'ENS, Tunis.
- MEJRI Salah, Taieb Baccouche, André Clas et Gaston Gross (dirs.), 2000<sup>b</sup>, *La traduction: diversité linguistique et pratiques courantes*, 2<sup>ème</sup> volume des Actes du colloque *Traduction humaine, traduction automatique, interprétation*, Publication du CERES, Tunis.
- MEJRI Salah, Taieb Baccouche, André Clas et Gaston Gross (dirs.), 2001, *La traduction, entre équivalence et correspondance*, 3<sup>ème</sup> volume des Actes du colloque *Traduction humaine, traduction automatique, interprétation*, Publication de l'Institut supérieur des langues, Tunis.
- MEJRI Salah, Taieb Baccouche, André Clas et Gaston Gross (dirs.), 2003, *Traduire la langue, traduire la culture*, 4<sup>ème</sup> volume des Actes du colloque *Traduction humaine, traduction automatique, interprétation*, Maisonneuve et Larose, Paris.

OUERHANI Béchir, (à paraître), « La terminologie linguistique, une approche contrastive », *Les collocations dans les discours spécialisés*, L. Gautier et S. Mejri (dirs.), Europhras, Helsinki.

### **Ouvrages traduits :**

MEJRI Salah & BACCOUCHE Taieb, 2006, Traduction en arabe de *Pour une logique du sens* de Robert Martin, PUF, 2ème éd., 1992, Publications de l'OAT, Beyrouth.

MEJRI Salah & OUERHANI Béchir, 2008, Traduction en arabe de l'ouvrage de Gaston Gross *Les expressions figées en français*, Ophrys 1996, Publications du CERES.

MEJRI Salah, (à paraître), Traduction en arabe du *Dictionnaire des sciences du langage* de F. Neveu, Armand Colin, 2004.

MHIRI Abdelkader, 2007, Traduction en arabe de *Comprendre la linguistique* de Robert Martin, PUF, 2004, Publication de l'OAT, Beyrouth.

Equipe TIL et LDI, (à paraître), Traduction en arabe de G. Gross et M. Prandi, *La finalité*, Duculot, 2004 ;